



HAL
open science

Licence professionnelle Réseaux et sécurité

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Réseaux et sécurité. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02038461

HAL Id: hceres-02038461

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038461>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Réseaux et sécurité

de l'Université de Cergy-
Pontoise - UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : Versailles

Etablissement(s) co-habilité(s) : Ecole d'ingénieurs en Electricité,
Productique et Management Industriel

Spécialité : Réseaux et sécurité

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-5 Réseaux et télécommunications

Demande n°S3LP150008143

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Cergy-Pontoise (UCP), Site Saint Martin, Département des Sciences Informatiques ; École supérieure d'ingénieurs généralistes en Électricité, Productique et Management Industriel (EPMI), 13 boulevard de l'Hautil, Cergy.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Orange (depuis 2010).

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Réseaux et sécurité* de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP), ouverte en 2007, est effectuée en partenariat avec l'École d'ingénieurs en électricité, productique et management industriel (EPMI) de Cergy-Pontoise. La responsabilité pédagogique est assurée de façon conjointe par l'université et l'école d'ingénieurs et la responsabilité administrative est assurée par l'UCP.

L'EPMI est académie régionale Cisco et possède une plateforme régionale réseau, cet équipement est mis à la disposition de la formation. L'ensemble de la formation est en alternance dans la région parisienne, qui est un important bassin d'emploi.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif de la licence professionnelle est de former des techniciens supérieurs et des cadres en réseaux et systèmes, sécurité des réseaux et virtualisation. La formation comprend environ 20 contrats en alternance, elle est localisée en Ile-de-France, est très attractive et le nombre d'offres d'emploi est largement supérieur au nombre de diplômés. Le programme est très bien construit et équilibré. Le recrutement est peu ou pas diversifié, avec uniquement des Brevets de technicien supérieur (BTS) *Informatique de gestion* (IG) ; de ce fait, il n'y a pas de programme d'harmonisation.

La formation est structurée de façon classique avec cinq unités d'enseignement. Le dossier fait état d'un groupe d'environ 20 étudiants avec 435 heures d'enseignement, hors projet et stage, alors que le nombre d'heures total effectué par les enseignants est de 2 199 heures, ce point serait à préciser (erreur typographique, groupes de travaux pratiques de très petite taille, ...).

Les données sur l'insertion professionnelle sont déficientes. La partie du dossier concernant l'insertion professionnelle est non renseignée. Aucun des tableaux demandés n'est donc fourni ; tout au plus, il est indiqué que ceux qui sont en apprentissage le font au sein de la même entreprise. Le dossier présenté ne permet pas d'analyser pertinemment l'insertion.

Le lien avec les milieux professionnels est relativement fort. Il y a 16 professionnels de bon niveau impliqués dans la formation, ils réalisent environ 47 % des enseignements et interviennent dans plusieurs unités d'enseignement (UE). Ils se répartissent entre l'unité socle technologique (quatre intervenants), l'unité approfondissement (sept intervenants) et l'unité formation humaine (huit intervenants). Sur l'année 2012/2013, quatre intervenants sont présents dans le cœur de la spécialité. Ces professionnels participent au fonctionnement de la formation au travers du comité de perfectionnement où ils ont un rôle stratégique (évolution des enseignements). L'alternance est gérée par le centre de formation des apprentis (CFA) Union, ce qui permet de décharger la formation de la partie administrative de la gestion des contrats. Le contexte socio-économique est particulièrement favorable à cette spécialité où des déploiements sont en cours (virtualisation, renforcement de la sécurité).

Le pilotage de la spécialité est performant avec une équipe diversifiée : enseignants-chercheurs, professeurs de statut du secondaire (PRAG) et professionnels qui interviennent au niveau des enseignements, des entretiens de recrutement, des jurys et du comité de perfectionnement. Il existe un comité de pilotage dont le rôle est opérationnel et représentatif et un comité de perfectionnement dont le rôle est stratégique. L'attractivité de la formation est forte avec environ 80 candidatures pour 24 places au maximum.

Le dossier est de bonne qualité et globalement bien documenté ; un effort de synthèse a été réalisé. Mais l'absence de données relatives à l'insertion professionnelle est regrettée ; ce qui rend impossible une analyse.

Les deux points négatifs sont :

- Le manque d'information sur les poursuites d'études.
- L'ensemble des recrutements, à de très rares exceptions près, sont des BTS *IG*, et il faut diversifier le recrutement (DUT *Réseaux et télécommunications* (RT) ou autres).

- Point fort :

- Formation positionnée sur un créneau porteur, avec des métiers attractifs.

- Points faibles :

- Absence de données chiffrées sur l'insertion professionnelle et de commentaires concernant les très nombreuses poursuites d'études.
- Faible diversité des publics.

- Recommandations pour l'établissement :

La formation doit mener une réflexion de fond de façon à corriger les deux problèmes soulevés :

- Le manque de diversité du recrutement en allant coopérer ou visiter les départements RT des IUT voisins.
- L'absence d'analyse de l'insertion professionnelle qui devrait s'appuyer sur des données quantifiées précises et conduire à une stratégie qui cherche notamment, à réduire les poursuites d'études.



Observations de l'établissement

Licence Professionnelle, spécialité Réseaux et sécurité

Le rapport d'évaluation AERES pour la Licence Professionnelle Réseaux et sécurité contient quelques éléments inexacts, signalés ci-dessous :

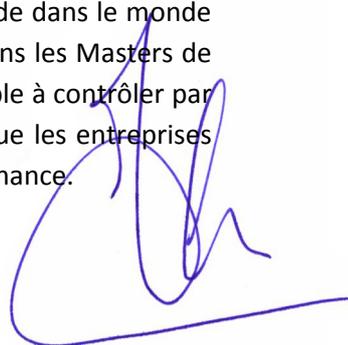
- Sauf erreur de notre part sur la façon de considérer la co-habilitation dans ce cas, la Licence Professionnelle Réseaux et sécurité est en co-habilitation avec l'EPMI (bien que seule l'UCP délivre le diplôme).
- Parmi les sites où la formation est délivrée apparaît par erreur l'IUT de Béthune, la formation se déroule seulement à l'UCP (site Saint Martin) et à l'EPMI (13 bd de l'Hautil, Cergy).
- Il est signalé que les données sur l'insertion professionnelle sont absentes du dossier ; elles sont bien présentes pages 20-23 du dossier. Sont présentées les enquêtes d'insertion à 3 ans menés par l'OVE de l'UCP pour les promotions 2008 à 2010, ensuite les enquêtes d'insertion à 6 mois réalisées par la formation / le CFA pour les promotions de 2008 à 2012. Tous les tableaux prévus dans le document d'autoévaluation sont remplis et une analyse des chiffres est présentée.
- Il est signalé une poursuite d'étude quasi-systématique (entre 90% et 100%), ce qui est erroné – le taux de poursuite se situe entre 36% et 48% sur les trois dernières promotions (tableau page 22) et allant au maximum à 60% sur les promotions précédentes (tableau page 20, enquête à 6 mois).

Une précision est également demandée concernant le nombre total d'heures d'enseignement. Le chiffre de 2199 heures indiqué dans le dossier correspond à la période 2008-2013, où l'analyse est réalisée. Cela fait 5 années à 435 heures, plus 8 heures/an de séminaire relation client sur les 3 dernières années ($2199 = 5 \times 435 + 3 \times 8$).

N.B. Les erreurs signalées ci-dessus concernant l'insertion professionnelle et le taux de poursuite d'études ont une conséquence directe sur l'évaluation, étant marquées comme des points négatifs ou faibles du dossier.

Deux précisions sur les points négatifs signalés dans le rapport d'évaluation :

- Le manque de diversité du recrutement (environ 80% BTS) est une réalité et c'est l'un des objectifs d'amélioration marqués dans le dossier. Nous allons poursuivre les efforts de promotion de notre formation auprès des DUT voisins, déjà engagés auprès de l'IUT de Cergy (DUT GEII et SRC). A signaler cependant le phénomène constaté : malgré plusieurs candidatures chaque année, les diplômés de DUT sont le plus souvent admis dans des écoles d'ingénieurs ou assimilées et les préfèrent finalement à la licence pro.
- Comme indiqué dans le dossier, entre un tiers et la moitié des diplômés en moyenne poursuivent les études malgré nos efforts : sensibilisation à l'insertion rapide dans le monde du travail, pas d'avis de poursuite d'études délivré, pas de recrutement dans les Masters de l'UCP (sauf très rares exceptions). Le phénomène apparaît comme impossible à contrôler par la Licence Professionnelle, puisque des Masters acceptent ces élèves et que les entreprises les soutiennent à poursuivre les études en leur offrant des contrats en alternance.



JL Bourdon
VP en charge de la formation